



Association de Défense des Campeurs et Caravaniers de LANDEDA  
(A.D.C.C.L.) N° W 291001657

PLAN LOCAL D'URBANISME DU PAYS DES ABERS – Enquête Publique  
Observations et propositions de l'Association ADCCL Landéda

Dans la continuité de notre visite en mairie ce samedi 12 octobre au cours de laquelle nous avons reçu un excellent accueil des commissaires enquêteurs et élus présents, nous vous invitons à découvrir ci-dessous en regard du projet de nouveau zonage notre position et la synthèse des arguments développés par nos adhérents et une partie de la population, car au vu de ce projet de PLUi nous constatons que la notion de « **camping et caravaning sur parcelles privées** » ne semble ne pas avoir été totalement prise en compte.

Nous rappelons donc que les campeurs à l'image des résidents permanents Landédaens sont aussi très sensibles au **PADD** (plan d'aménagement et de développement durable) de la commune, mais ils ont le souhait qu'il soit tenu compte, quant à l'aspect « **économique et social** », de leur présence temporaire sur la commune.

En effet pour avoir acheté en toute légalité des terrains à camper et continuer cette pratique ; issue d'un loisir populaire née dès l'après-guerre, avec les congés payés, symboles de liberté, connaît aujourd'hui un nouvel engouement et s'intègre désormais dans une philosophie de retour à la nature de plus en plus appréciée des jeunes générations, loisir qui ne se pratique pas par défaut; car il correspond au choix d'un mode de vacances empreint de liberté et d'indépendance ; et Il ne s'agit pas non plus d'un phénomène mineur car il concerne directement un grand nombre de personnes propriétaires de parcelles de terrain situées sur l'ensemble de la commune, et il est bon de rappeler que ce ne sont pas des campeurs sauvages qui utilisent la propriété d'autrui !

Les campeurs sur parcelles privées pratiquent leur loisir chez eux, pour eux et pour bien recevoir leurs enfants et leurs petits enfants: ce qui concoure aussi au maintien et encourage un lien inter-génération....

Et il nous paraît bon de rappeler qu'au fil des années, les parcelles acquises aux agriculteurs qui valorisaient ainsi un bien immobilier peu productif de revenus fonciers, deviennent le lieu de tous les souvenirs de vacances et de loisirs. Et la transmission de cette mémoire familiale fait partie des aspirations principales des propriétaires campeurs.

Ses membres **participent au développement économique** des sites où ils **pratiquent leur loisir**, assurent l'entretien d'espaces qui resteraient en friche, **offrent une alternative sociale pour les pratiques touristiques**: ces amoureux de l'indépendance, n'aspirent qu'à pouvoir continuer à pratiquer leur loisir, en harmonie avec une nature qu'ils entretiennent et protègent, en toute légalité, et la question de la qualité et de la **protection de l'environnement** est aussi au cœur de leurs préoccupations, n'ayant pas la volonté de sédentariser les caravanes mais simplement les installer sur la période estivale dans le respect de la **bande des 100 mètres**.



Association de Défense des Campeurs et Caravaniers de LANDEDA  
(A.D.C.C.L.) N° W 291001657

PLAN LOCAL D'URBANISME DU PAYS DES ABERS – Enquête Publique  
Observations et propositions de l'Association ADCCL Landéda

Et c'est donc a ce titre que notre association refuse, entre autre, d'entendre les arguments avancés par le CONSEIL GENERAL DU FINISTERE (ci-dessous un extrait d'une déclaration d'intention d'aliéner un terrain sur Kergoz) quant a sa volonté de préempter certaines parcelles et qu'il avance vouloir :

- « **renaturer les zones concernées** »
- « **favoriser le retour d'usages prairiaux et de reconstitution de la biodiversité** ».

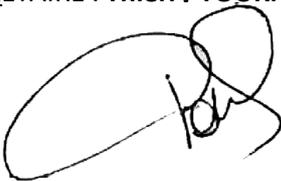
en effet :

- Les propriétaires entretiennent et mettent en valeur ces parcelles qui seraient envahies par les ronciers avec les risques que l'on peut imaginer tels que des départs d'incendies accidentels dangers pour les habitations situées dans cette zone. (situation déjà vécue en Mai 2011).
- la plupart de ces terrains n'intéressent pas le milieu agricole car ce sont des parcelles très diffuses.
- La biodiversité est préservée avec ces parcelles bocagères.

Fort de ces éléments développés ci-dessus, nous souhaiterions voir la **zone NL** étendue avec entre autre le secteur de **Kergoz et Kistillic** ou nous avons actuellement quelques 30 propriétaires campeurs qui installent leur caravane 3 mois durant la période estivale et qui seraient disposés à faire réaliser des travaux d'amélioration en conformité avec les règles d'assainissement, sans le risque de se voir interdire à terme le camping.

Vous noterez que la population de caravaniers qui s'installent sur leurs terrains de notre commune chaque été est composée d'habitants de Landéda, du département et de toute la France, et s'acquittent tout naturellement des différentes taxes telles que, redevances caravaning, abonnements et consommations d'eau et redevance pollution auprès de la CCPA ; ils sont par ailleurs, pour une partie, représentés par notre association, ce qui permet aussi à la Mairie d'avoir un interlocuteur.

Fait à Landéda le 16 octobre 2019.

<u>PRESIDENT</u> : Daniel BALCON	<u>SECRETARE</u> : Thierrv TOURNELLEC	<u>TRESORIER</u> : Patrick HELOUIS
		

**ADCCL** - association crée en 1993 = loi 1901 N° W 291001657  
siège chez Patrick HELOUIS- 181 Croas -huella 29870 LANDEDA

<u>PRESIDENT</u> : Daniel BALCON Tel 06 82 46 75 82 - <a href="mailto:daniel.balcon@wanadoo.fr">daniel.balcon@wanadoo.fr</a>	<u>TRESORIER</u> : Patrick HELOUIS Tel : 06 78 80 86 65 - <a href="mailto:patrickhelouis@yahoo.fr">patrickhelouis@yahoo.fr</a>
<u>SECRETARE</u> : Thierry TOURNELLEC Tel : 06 66 85 30 95 - <a href="mailto:ttournellec@hotmail.fr">ttournellec@hotmail.fr</a>	<u>MEMBRES</u> : Jacques MEYER - <a href="mailto:laminerve@orange.fr">laminerve@orange.fr</a> François ROUSIC Tel 06 87 09 40 06 <a href="mailto:francois.rousic@orange.fr">francois.rousic@orange.fr</a>

Site informations : <http://adcl-29870.e-monsite.com/>